

SAINT-VAIZE INFO

Bulletin municipal

Juillet 2021



Budgets 2021

Projets de lotissement

Chantier site des Roches

Rénovation logement école

Assainissement et voirie

Renforcement du réseau d'eau

Résultat des élections

Patrimoine

Aide à l'inclusion numérique

Mutuelle territoriale

Saint-Vaize

l'édito du

maire



Un seul chiffre : 30,6 % !

Non, ce n'est pas la teneur en matière grasse du dernier yaourt allégé mais la triste participation des Vasiliennes et des Vasiliens lors du 2^{ème} tour des élections régionales et départementales.

Ce chiffre, inférieur à la moyenne nationale, interroge. Chacun émet des hypothèses qui justifieraient ou excuseraient un tel désintérêt pour l'acte démocratique.

- La reconnaissance du vote blanc ? Faux, le vote blanc n'est pas abstention.

- Une "offre" politique insuffisante ? Pourtant, la multiplication des candidatures n'a pas favorisé pour autant la participation.

- Les jeunes se désintéresseraient majoritairement des affaires publiques ? J'ai vu des jeunes fiers de venir voter pour la première fois quand des tranches d'âge plus élevées désertaient les isoires.

- Les électeurs s'intéresseraient davantage aux présidentielles et aux municipales ? Très bien, alors on accepte qu'entre les deux la vie publique s'arrête ? Qui gère les collèges, les lycées, les transports, les routes ? Qui subventionne les projets communaux ? Pour info, la sécurité est une fonction régaliennne de l'État, et non pas une compétence des régions ou des départements comme certains voudraient nous le faire croire...

- J'entends souvent : "voter ne sert à rien"... Très bien, alors qu'on m'explique pourquoi de nombreux

peuples en sont encore à réclamer "one man, one vote" (une personne une voix) et payent bien souvent cette revendication au prix du sang, les femmes en premier...

Aurions-nous déjà oublié que nos grand-mères n'ont obtenu le droit de vote qu'au lendemain de la Libération ?

S'abstenir, c'est se soumettre et accepter que quelqu'un d'autre décide de votre avenir à votre place...

La République, c'est vous !

Ceci étant dit, je vous laisse découvrir le bulletin municipal en soulignant certains points.

- Le budget 2021 s'établit à hauteur de 439.137€ en section de fonctionnement (contre 488.190€ en 2020) et à hauteur de 297.421€ en section d'investissement (contre 316.700€ en 2020). L'exercice 2020 montre un excédent cumulé de 221 477,62 €, le plus important depuis les 6 dernières années; c'est le résultat d'une gestion rigoureuse qui nous permet aussi de conserver des taux d'imposition stables.

- Des travaux de mise aux normes de l'assainissement de l'école et des logements sont planifiés et simultanément nous engagerons les travaux d'écoulement des eaux pluviales "Passage de l'école". Des travaux de pluvial "Allée du Prieuré" sont également programmés.

- Je tiens à mettre à l'honneur le travail fait conjointement avec les enfants de

l'ALSH pour réhabiliter l'abribus du parc pour en faire une "Vasilothèque", lieu de lecture, d'échange et d'apport de livres totalement libre et à la disposition de tous.

- Enfin, avant de conclure, je voulais souligner le partenariat entre "Mutualia" et la commune qui, par délibération en date du 6 avril 2021, permet de proposer des tarifs préférentiels à tous les habitants de la commune. Vous trouverez toutes les informations nécessaires dans l'encart de ce bulletin. N'hésitez pas à contacter le conseiller de proximité pour une prise de RDV afin de comparer avec les tarifs et les garanties de votre complémentaire actuelle.

Conformément au règlement RGPD, la commune ne donne aucune information sur les habitants potentiellement intéressés, c'est vous qui décidez.

J'espère que cette convention permettra à nombre d'entre nous de bénéficier d'une protection complémentaire santé au meilleur coût.

Je vous souhaite à toutes et tous, des vacances bien méritées.

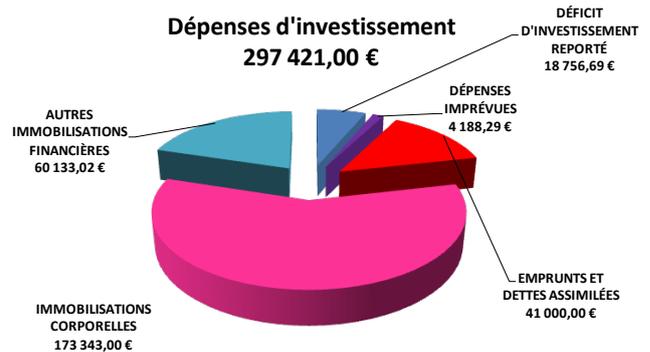
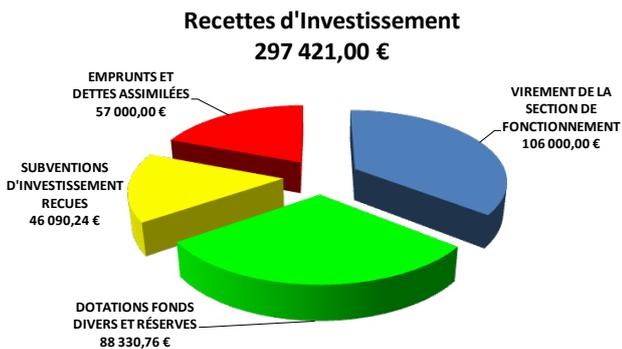
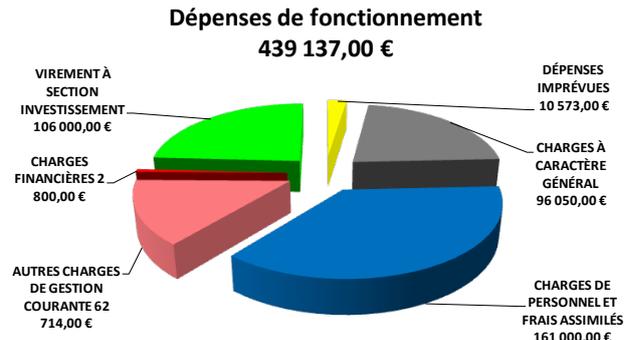
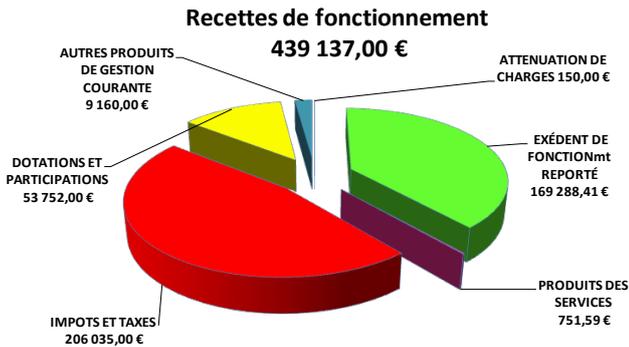
Michel ROUX

Pour mémoire, excédents des années précédentes

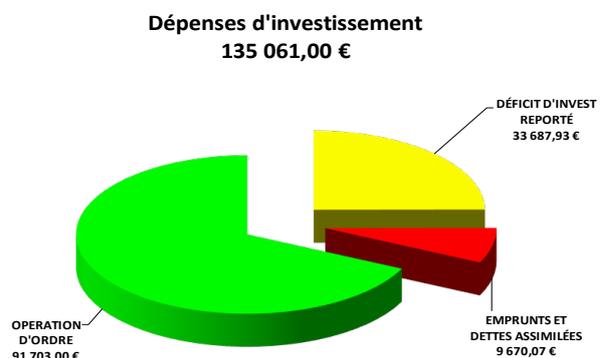
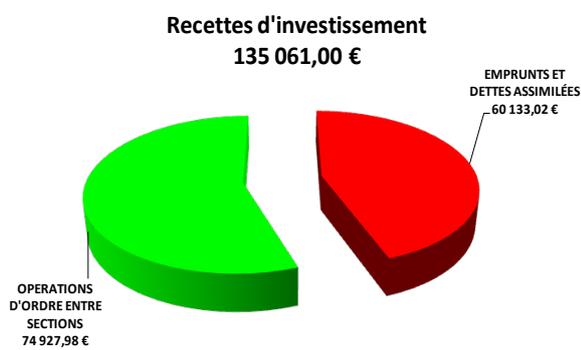
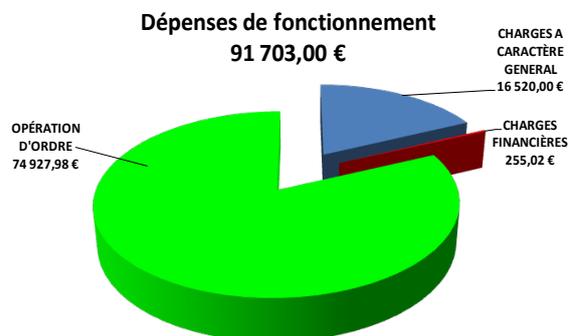
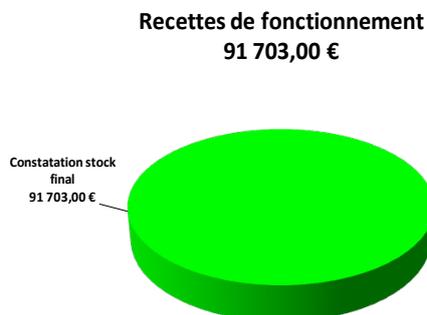
Excédent de l'exercice 2019 : 187 374,34 €
 Excédent de l'exercice 2018 : 156 632,60 €
 Excédent de l'exercice 2017 : 139 436,06 €
 Excédent de l'exercice 2016 : 121 239,52 €
 Excédent de l'exercice 2015 : 152 295,02 €
 Excédent de l'exercice 2014 : 118 797,55 €

Balance exercice 2020		
Budget principal		
	Budgété	Réalisé
Investissement		
Dépenses	317 100,00 €	182 231,97 €
Recettes	317 100,00 €	163 475,28 €
Déficit		18 756,69 €
Fonctionnement		
Dépenses	488 190,00 €	285 267,33 €
Recettes	488 190,00 €	525 501,64 €
Excédent		240 234,31 €
Résultat de l'exercice 2020		
Excédent : 221 477,62 €		

BUDGET GÉNÉRAL 2021



BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT 2021



Deux projets de lotissement

"Les Genêts"

Le permis d'aménager de ce lotissement privé situé route du Gros Roc et engagé par la société CMMP (Comptoir des Minéraux et des Matières Premières) a été validé par les services instructeurs de la Communauté d'Agglomération de Saintes.

Dix parcelles seront destinées à la construction lorsque les travaux de voirie et réseaux seront réalisés.



"Le Clos des Chênes"

Le permis d'aménager du lotissement communal est en phase de finalisation.

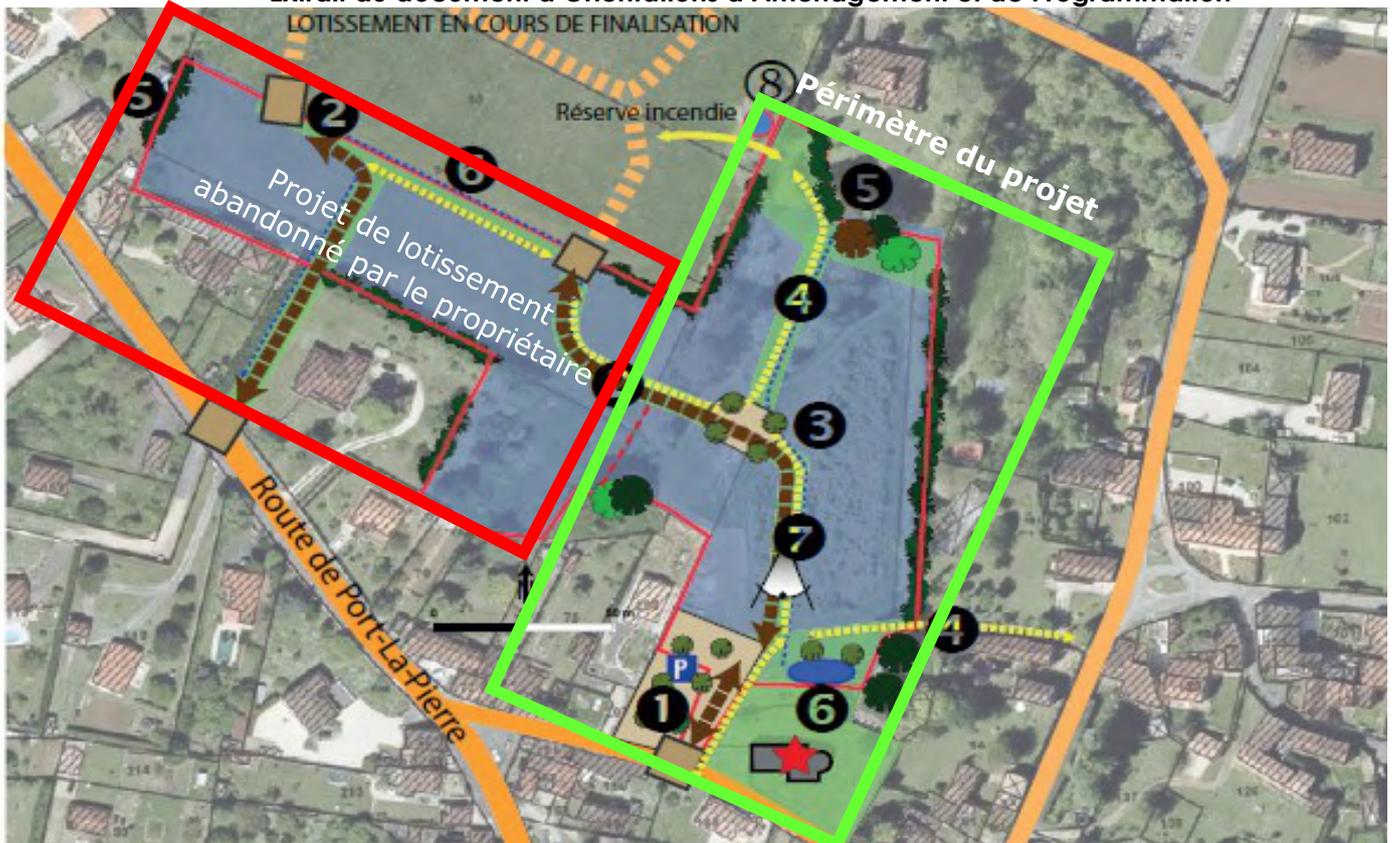
Le projet a été présenté le 17 juin dernier par Synergéo et Urban Hymns au service instructeur de la CDA et à la représentante du CAUE 17 en présence des adjoints.

Les différentes remarques vont être prises en compte dans la rédaction du règlement avant le dépôt prochain du permis de lotir.

Dix parcelles seront destinées à la construction. Un jardin public sera créé autour des chênes existants au nord du lotissement et permettra une liaison piétonne avec le lotissement voisin, le hameau du Champ des Vignes.

Dès obtention du permis, des études seront planifiées pour lancer un appel d'offre public nécessaire pour engager les travaux de viabilisation.

Extrait du document d'Orientations d'Aménagement et de Programmation



Un chantier école sur le site des Roches

La richesse du site

D'une superficie d'une dizaine d'hectares, le site des roches est situé au nord de la commune de Saint-Vaize, à l'est du fleuve Charente. C'est une ancienne zone d'extraction de la pierre calcaire. Cette activité a laissé des traces dans le paysage, rendant le site très original.

Il présente plusieurs intérêts pour la préservation de la faune et de la flore. En effet, sur les 214 espèces floristiques identifiées, 8 espèces rares ont été détectées sur la carrière de Saint-Vaize. La faune n'est pas en reste, notamment chez les insectes où 41 espèces de papillons de jour et 26 espèces de criquets et sauterelles ont été observées.

Le manque d'entretien dégrade les zones herbacées, où les espèces rares sont fortement concurrencées par des espèces plus banales. Un entretien par fauche ou pâturage permettrait de restaurer ces milieux qui retrouveront une très forte diversité végétale et animale.

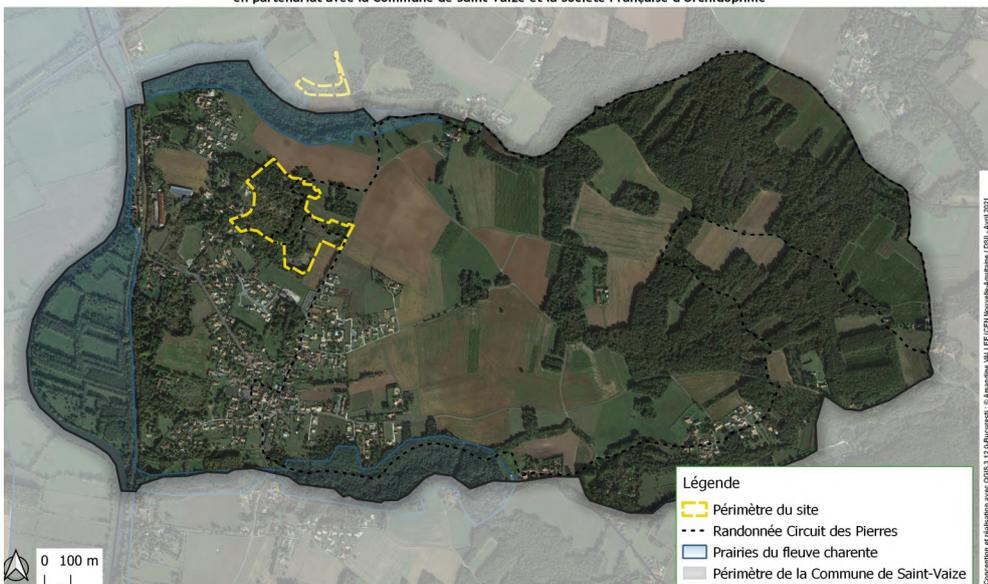
Intervention en partenariat avec la Mairie

Le Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine mène une action d'acquisition foncière afin de créer à terme un grand îlot de pâturage et de préserver plus facilement les pelouses naturelles. Il a signé



Site de la Carrière des Roches préservé par
le Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle Aquitaine

en partenariat avec la Commune de Saint-Vaize et la Société Française d'Orchidophilie



Sources : CEN Nouvelle Aquitaine Avril 2021), SCAN 25 (IGN, 2016), Ortho (google satellite, 2019)

avec la Mairie une convention de gestion des parcelles communales et a donc participé au débroussaillage d'une grande parcelle de pelouse début 2021.

Un chantier de deux jours avec le lycée agricole de Saintes a permis de faucher et de débroussailler une grande zone. Nous avons décidé de maintenir le pourtour embroussaillé pour à terme créer une haie entre le champ cultivé et les pelouses.

Les élèves ont découvert une centaine de pneus laissés à l'abandon sur les parcelles. La Mairie a évacué la quasi totalité des pneus vers la déchetterie de Saintes.

Le Conservatoire et la Mairie continueront à préserver ce site riche pour la biodiversité mais aussi pour les usagers qui apprécient se balader dans cet endroit singulier.

La nature est à votre porte, préservez là.

A.VALLEE

Devoir de mémoire

Cette année encore, et pour la même raison sanitaire que l'an passé, la commémoration du 8 mai n'a pu revêtir toute la solennité attendue.

La municipalité a cependant tenu à honorer nos morts et, au-delà de leurs noms, toutes celles et tous ceux qui ont lutté au prix de leur sang contre la haine et la barbarie nazies.

C'est au jeune Baptiste, accompagné des élus présents, qu'est revenu le soin de déposer une gerbe au pied du monument aux morts.

Que sa génération et celles qui suivront n'oublient jamais ...



État civil

NAISSANCE

- Nuna **CARREIRA**, née le 04 janvier 2021, à Saintes, dont les parents étaient domiciliés 3, rue du Champ des Vignes, à Saint-Vaize.

DÉCÈS

- le 24 novembre 2020 est décédé à Saintes,

Monsieur Jean, André, Claude BOILEAU
né le 26 octobre 1938, à Saint-Félix,
domicilié 6, route de la Croix, à Saint-Vaize.

- le 29 mai 2021 est décédé à Saintes,

Monsieur Philippe, Gérard DEVOS,
né le 14 octobre 1959, à Angoulême,
domicilié 19, chemin des carrières à Saint-Vaize.

- le 1er juin 2021 est décédée à Saintes,

Madame Anne-Marie, Monique GALLIEN épouse CINTRÉ
née le 12 juillet 1955, à Dakar (Sénégal),
domicilié 3, passage des Carriers à Saint-Vaize.

- Le 30 juin 2021 est décédé à La Rochelle

Monsieur Gérard, Henri, Armand BARITEAU,
né le 8 octobre 1947, à Bussac-sur-Charente
domicilié 114, route de Port-la-Pierre à Saint-Vaize.

Un logement tout neuf

L'architecture de bien des petites écoles anciennes, on en voit encore en traversant nos villages, montre clairement comment les locaux s'agençaient autrefois : le corps de bâtiment comprenait souvent la classe des garçons et la classe des filles, séparées par la demeure des instituteurs, fonctionnaires logés.

C'est maintenant une très agréable habitation dans laquelle de nouveaux locataires viennent de s'installer.

Coût total des travaux : 38 444,77 € TTC

Montant des subventions : 15 690 €

À charge de la commune : 22 754,77 €



L'école de Saint-Vaize, plus récente puisque construite au milieu des années 1950, se présentait différemment mais proposait encore aux enseignants deux confortables logements. De nos jours, les professeurs des écoles n'occupent plus les logements communaux qui sont alors mis en location.

L'un de nos deux logements était très dégradé. Au départ de ses occupants, décision a été prise de le réhabiliter entièrement. Les artisans locaux se sont succédé pour refaire sanitaires, électricité, carrelage, peintures ...



Assainissement et voirie

Passage de l'école et allée du Prieuré

L'assainissement de l'école et des deux logements qui lui sont associés n'était vieux que de quelques décennies et fonctionnait de manière satisfaisante.

À la demande de la commune, des études ont été engagées par la société Impact Eau Environnement et plusieurs projets de mise aux normes ont été envisagés compte tenu notamment des contraintes techniques et topographiques. Celui qui a été retenu prévoit de poser une nouvelle canalisation d'eaux usées le long du Passage de l'École et de traiter l'assainissement des trois bâtiments dans la zone d'espace vert entre l'école et les deux logements.

Après avoir transmis ce projet aux différents organismes, la commune a pu bénéficier d'un subventionnement relativement important et l'opération a pu être engagée.



En parallèle, des problèmes d'eaux pluviales ont été diagnostiqués sur le passage de l'École, notamment au niveau d'une entrée privée et le long du bâtiment scolaire. La CDA a été sollicitée dans le cadre de la compétence "eaux pluviales" et après diagnostic, le remplacement du réseau pluvial s'avère nécessaire. Des caniveaux et une reprise du revêtement de la rue seront également prévus et font actuellement l'objet d'une consultation d'entreprises.

Dans la mesure du possible, les travaux seront menés en même temps et en fonction du calendrier scolaire afin de ne pas perturber la vie de nos petits écoliers.



Passage de l'École

L'allée du Prieuré pose également des problèmes d'eaux pluviales que nous avons essayé de résoudre au coup par coup. Il a été décidé de résoudre ces problèmes de manière globale après les travaux de renforcement du réseau d'eau potable.



Allée du Prieuré

Projet graff et boîte à livres, un exercice commun

Chaque mercredi depuis janvier 2021, les enfants du RPI ont pu découvrir dans les activités proposées à l'ALSH, différentes techniques d'écriture, de dessin et de peinture. La finalité : écrire son nom en lettrage sur des cartons entoîlés (dessin, couleurs aux feutres, détourage) et finir la prestation par une manipulation de bombes de peinture, afin de familiariser les enfants à l'outil. C'est l'apprentissage d'une technique spécifique : le graff.



Nettoyage et rebouchage avant l'entrée des artistes

Dans le même temps, la municipalité réfléchissait au moyen de réhabiliter l'ancien abribus, tout en cherchant un endroit pour développer la lecture et l'échange libre de livres à l'attention de tous, petits comme grands.

La conjugaison de cet apprentissage et de ces deux besoins a débouché sur l'idée de faire décorer l'abribus par les enfants et en faire un abri à livres, lieu d'échange et de lecture.

Un beau projet mené en commun qui a permis à nos "graffeurs en herbe" de développer leurs capacités artistiques, la confiance et l'estime de soi, l'échange et le partage, le travail en groupe et surtout d'investir ce lieu qu'ils auront à cœur d'utiliser, de protéger et respecter.

Il convient de remercier toutes celles et ceux qui ont mené ce projet à son terme :

- **Dominique**, pour le nettoyage, le décapage, le rebouchage, l'application de la peinture de fond, et l'imperméabilisation du toit,
- **Les encadrantes** : Isabelle, Bleuette et Aurélie,
- **Les artistes** : Léana, Lilou, Fanny, Elyna, Clément J, Chloé, Mathéo, Timoty, Lucas B, Noëlyne, Manon, Clément R, Lola, Ninon, Baptiste, Camille R, Sara, Tylan, Camille R-G, Lucas LM, Alban, Louise et Ambre.
- **La Communauté d'Agglomération** pour la fourniture des peintures et du matériel.

Voici le résultat !



Renforcement du réseau d'eau potable

Le chantier de renouvellement du réseau d'eau potable entre Bussac-sur-Charente et Saint-Vaize a débuté. Ces travaux sont financés par EAU17 et l'entreprise DUBREUILH est chargée de leur réalisation.

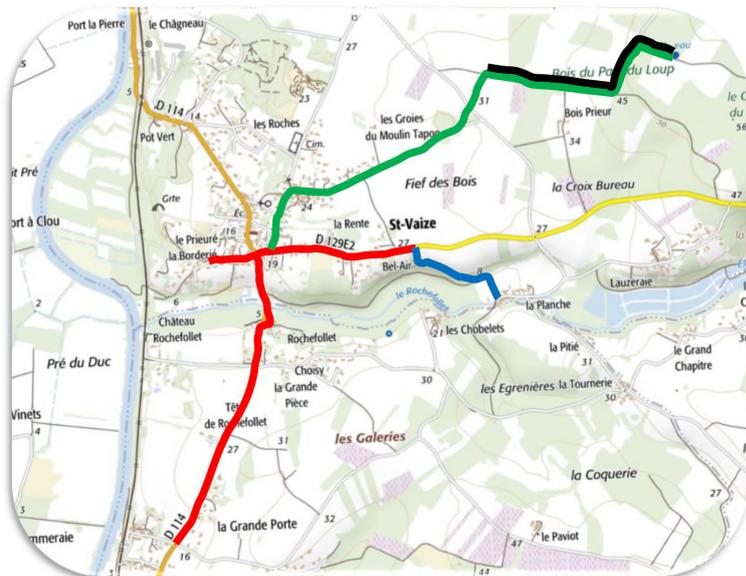
À partir du réseau principal renouvelé, de nouveaux branchements individuels seront prévus jusqu'au compteur. La RESE informera par courrier les abonnés concernés par les coupures d'eau.

- **Tranche 1 : Bussac et Saint-Vaize (Sud)**, regroupant la route du Val de Charente (RD 114) **délai : fin juillet**, la route du Gros Roc (RD 129E2) et l'allée du Prieuré : **délai approximatif : mi-octobre**

- **Tranche 2 : château d'eau à Saint Vaize (nord)**, renouvellement et renforcement via la route de la Croix et la route du Bois des Prieurs. **délai approximatif : mars 2022**

- **Tranche 3 : secteur de La Planche**, restructuration du réseau de distribution d'eau potable des hameaux de La Planche et de Lauzerais (commune de Saint Vaize), **délai approximatif : mi-octobre**

- **Tranche 4 : forage Escambouille**, création d'un réseau dédié à l'alimentation du château d'eau de Saint Vaize par le forage de l'Escambouille.



Résultat des élections départementales et régionales à Saint-Vaize

Élections départementales 2021 1er tour Commune de Saint-Vaize			
Binômes de candidats	Nuances	Voix	% Exprimés
M. Fabrice BARUSSEAU Mme Corinne ETOURNEAU	BC-DVG	68	49,64
Mme Joëlle COUSSY M. Alain MASSART	BC-RN	33	24,09
M. Jean-Philippe ARDOUIN Mme Carine GENAUZEAU	BC-UC	19	13,87
M. Eric PANNAUD Mme Geneviève THOUARD	BC-DVC	17	12,41
		Nombre	% Inscrits
Inscrits		451	
Abstentions		299	66,3
Votants		152	33,7
Blancs		10	2,22
Nuls		5	1,11
Exprimés		137	30,38

Élections départementales 2021 2ème tour Commune de Saint-Vaize			
Binômes de candidats	Nuances	Voix	% Exprimés
M. Fabrice BARUSSEAU Mme Corinne ETOURNEAU	BC-DVG	80	65,04
M. Eric PANNAUD Mme Geneviève THOUARD	BC-DVC	43	34,96
		Nombre	% Inscrits
Inscrits		451	
Abstentions		313	69,40
Votants		138	30,60
Blancs		8	1,77
Nuls		7	1,55
Exprimés		123	27,27

Élections régionales 2021 1er tour Commune de Saint-Vaize			
Tête de liste	Nuances	Voix	% Exprimés
Alain ROUSSET	L UG	36	25,17
Edwige DIAZ	L RN	35	24,48
Clémence GUETTÉ	L EXG	25	17,48
Nicolas THIERRY	L ECO	18	12,59
Geneviève DARRIEUSSECQ	L UC	13	9,09
Eddie PUYJALON	L DVD	6	4,20
Nicolas FLORIAN	L LR	6	4,20
Guillaume PERCHET	L EXG	4	2,80
		Nombre	% Inscrits
Inscrits		451	
Abstentions		297	65,85
Votants		154	34,15
Blancs		7	1,55
Nuls		4	0,89
Exprimés		143	31,71

Élections régionales 2021 2ème tour Commune de Saint-Vaize			
Tête de liste	Nuances	Voix	% Exprimés
Alain ROUSSET	L UG	58	44,62
Edwige DIAZ	L RN	32	24,62
Nicolas THIERRY	L ECO	18	13,85
Geneviève DARRIEUSSECQ	L UC	13	10,00
Nicolas FLORIAN	L LR	9	6,92
		Nombre	% Inscrits
Inscrits		451	
Abstentions		312	69,18
Votants		139	30,82
Blancs		7	1,55
Nuls		2	0,44
Exprimés		130	28,82

PATRIMOINE

Les cloches de Saint-Vaize

De la cloche qui, à l'origine, occupait l'arcade du petit campanile aménagé au pignon de l'église, nous ne savons rien, pas plus que de celles qui ont dû rythmer la vie du prieuré.

La première cloche attestée est celle que Jean du Breuil fit placer dans le clocher par lui édifié, probablement dans les années 1620. L'inscription qu'elle portait ne nous est pas parvenue mais, en revanche, l'épithaphe du prieur nous révèle son poids : 308 livres.¹ Il est probable qu'elle se trouvait dans une position un peu plus basse que de nos jours, le clocher ayant été visiblement surélevé.

Elle ne dura qu'un siècle puisqu'une nouvelle cloche, un peu plus petite, fut bénite en 1738. L'événement ne fut pas consigné dans les registres mais, encore un siècle plus tard, le maire Benjamin Berton eut l'heureuse initiative d'en relever l'inscription en 1841 avant sa destruction².

Le maire croit utile de consigner sur ce registre comme archive à la mairie ce qui suit (...) Voici l'inscription que portait la cloche : « Cette cloche de l'église paroissiale de Saint-Vaize, du diocèse de Saintes, a été refondue l'an 1738. Elle a pour parrain messire Thomas, écuyer, sieur de Rossi, et pour marraine demoiselle Marie de Chevreuse³. Messire Louis Jullien, prêtre, chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, étant prieur et seigneur de cette paroisse⁴. Louis Brossard m'a fait. ⁵».

En effet, « depuis plusieurs années la cloche de l'église de cette commune se trouvant feintée [fêlée] et devenant de plus en plus moins sonore [sic] il y a eu urgence de la faire refondre ». La refonte fut confiée à un artisan « mécanicien » angérien et le budget de l'opération nous est parfaitement connu.

Récupération du métal ancien : 129 kg à 0,8 f, 103,2 f

Complément en alliage neuf : 36 kg à 3,6 f, 136,6 f

Fourniture du joug : 8 f

Fourniture des ferrures : 18 kg à 1 f, 18 f

Fourniture de la courroie du battant : 3 f

Ajoutons 8 f pour le transport, assuré par Biron⁶ et Perche⁷, 4,5 f pour la réparation des tourillons effectuée par le même Perche, le forgeron local, encore 5 f de « pièce », gratification accordée au garçon fondeur, et nous obtenons un total de 279,3 f, somme assez coquette pour l'époque.



La nouvelle cloche, d'un diamètre de 65 cm, pesait 165 kg. Toujours en service aujourd'hui, elle continue de sonner à de rares occasions. Elle a cependant subi des transformations, notamment lors des dernières campagnes de travaux menées au clocher : son beffroi a été refait, son baudrier a été supprimé au profit d'une chape de sécurité qui prévient toute chute du battant, son joug – ou mouton – a été doté de roulements etc ...

Pour décor, elle présente trois filets à la partie inférieure et une large frise de

palmettes sur la panse. L'inscription, qui tend à s'éroder, se développe sur deux lignes encadrées de filets au-dessus de la frise⁸.

Benjamin Berton, maire de la commune de Saint-Vaize depuis quarante-quatre ans⁹. Coindreau, prêtre desservant¹⁰. Parrain : Eumène Boyer, avocat¹¹. Marraine : Eliza Allenet¹².

En bas se lisent un appel à la prière, la date et le nom du fondeur.

Venite adoremus / Fondue le 8 février 1841 par Alleau, mécanicien à Saint-Jean-d'Angély.

Un œil exercé remarquera d'emblée une anomalie. Lorsqu'une cloche présentait une forte usure aux points de frappe, l'usage



était autrefois de la tourner d'un quart de tour dans le but de doubler sa longévité. De nos jours, la recharge par soudure a rendu le procédé caduc. Or, que voyons-nous ? Bien que présentant une usure très modérée, notre cloche a subi un quart de tour et se trouve pourtant ... correctement positionnée. Comment expliquer une telle incohérence ? Pour notre brave forgeron,



chargé de la pose en 1841, c'était évidemment une première. Le novice a probablement commis une erreur grossière au montage, erreur corrigée lors des derniers travaux.



En 1975, la corde s'étant rompue, c'est l'occasion l'occasion de demander l'intervention d'un campaniste¹³. Depuis, la cloche est assez bien préservée en raison, surtout, ... de la rareté des offices.

Christian BARBIER

Notes

1 - C. BARBIER, *L'épithaphe de Jean du Breuil, prieur de Saint-Vaize*, consultable sur le site communal.

2 - Registre des délibérations du conseil municipal, 1838-1861, f° 105 v.

3 - Ces personnages n'ont pas été identifiés.

4 - C. BARBIER, *Saint-Vaize à la veille de la Révolution 1779-1789*, consultable sur le site communal.

5 - Ne fait pas partie des principaux fondeurs répertoriés.

6 - Il s'agit probablement de Charles Biron (1789-1871), meunier et conseiller municipal.

7 - Ce Jean-Baptiste Perche est plus probablement le père (1788-1863) que le fils (1812-1881), tous deux forgerons.

8 - Inscription très semblable à Saint-Martin-d'Entraigues (79), fondue le même mois par le même fondeur : J. BERTHELE, *Enquêtes campanaires*, Montpellier, 1903, p. 196.

9 - Sur Benjamin Berton, C. BARBIER, *Plus d'un siècle et ... trois maires seulement*, dans *Bulletin communal*, février 2019..

10 - Christophe Coindreau, curé de Bussac. Saint-Vaize n'avait pas de curé en résidence.

11 - Nicolas Humenne (sic) Désiré Boyer, (1818 - 1875), propriétaire, avoué à Saintes puis avocat à Royan.

12 - Les Allenet, notables aisés, sont bien représentés à Saint-Vaize et apparentés aux Berton.

13 - Délibération du 30 mai 1975. Le 17 octobre, le devis de l'entreprise Bodet - 3 960,76 f - est accepté, face à la dangerosité de l'installation. En revanche, le changement du battant, qui représente un surcoût de 1 300 f et ne semble pas à l'origine des désordres, ne l'est pas. IL est cependant doté d'une chape de sécurité.

INTERNET : BESOIN D'AIDE ?

Vous recherchez un point d'accès informatique connecté à Internet, un accompagnement pour vos démarches en ligne ...

1 – À Saint-Vaize, à partir de septembre



Les lundis et vendredis après-midi, un ordinateur, un scanner et une imprimante seront à disposition à la bibliothèque.

2 – Démarches en ligne : des accompagnatrices vous aident gratuitement

Saintes

Délégation territoriale de Saintes

37 rue de l'Alma

05 46 92 38 38 ou 06 45 98 68 88

sylvie.quantin-grue@charente-matitime.fr

Saint-Jean-d'Angély

Délégation territoriale des Vals de Saintonge

8 rue de Audouin-Dubreuil

05 46 32 11 56 ou 06 37 04 39 53

ludivine.roy@charente-matitime.fr

3 – Le carnet "Pass numérique"

Offert par le Département, et d'une valeur de 100 € (10 tickets de 10 €), il vous permet de bénéficier d'un accompagnement à l'informatique pour devenir autonome.

Pour qui ? Tous les Charentais-Maritimes (+ de 18 ans)

Pour quoi ? Pour payer totalement / partiellement des séances individuelles / collectives d'accompagnement aux outils informatiques

Comment ? Prenez rendez-vous avec l'accompagnatrice numérique (voir n° 2) qui vous remettra votre carnet.

<https://la.charente-maritime.fr/internet-besoin-daide>

En cas d'oubli, il n'est pas trop tard !



Dans votre entourage familial ou amical, un jeune a pu oublier de se faire recenser. Bien des adolescents ont d'autres préoccupations et ignorent que ce recensement est **obligatoire**. Merci de lui rappeler cette obligation.

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons, âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

- pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté
- **obligatoire pour obtenir le permis de conduire et passer tout examen soumis à l'autorité de l'Etat**
- pour être inscrit d'office sur les listes électorales

COMMENT ?

- A la mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.



Entre nous, c'est humain

UNE MUTUELLE TERRITORIALE POUR LES HABITANTS DE SAINT-VAIZE

La mairie de Saint-Vaize et Mutualia Alliance Santé (mutuelle de proximité à Saintes) ont créé un partenariat permettant à tous les habitants de la commune d'accéder à une offre de complémentaire santé avec plusieurs niveaux de garanties, à des tarifs privilégiés.

Compte tenu du coût actuel de la mutuelle dans un budget familial, les élus ont souhaité, avec ce projet solidaire, offrir à leurs administrés la possibilité de bénéficier d'une **garantie santé optimale à tarifs négociés**, palliant ainsi les déséquilibres créés par la mise en place de contrats santé obligatoires dans les entreprises privées, qui laissent une partie de la population (inactifs, retraités, personnel de la fonction publique) hors des offres privilégiées.

A qui s'adresse cette offre ?

Elle est destinée à tous les habitants de la commune, quel que soit leur âge, sans questionnaire de santé, sans délai d'attente, sans conditions de ressources.

Quels avantages ?

- **Tarifs négociés**
- **4 niveaux de garanties** pour s'adapter aux besoins de chacun
- Des **conseillers Mutualia de proximité**, avec des permanences en mairie
- Un **remboursement simplifié** avec les principaux régimes obligatoires
- **Les plus** : Un réseau de **partenaires opticiens** et une **assistance 24h/24 et 7j/7**

N'hésitez pas à venir vous informer, obtenir un devis et comparer avec votre mutuelle actuelle.

Un conseiller se tiendra à votre disposition lors de permanences qui se tiendront à la mairie à partir du mois de septembre :

Le 3^{eme} lundi du mois de 14h00 à 16h00



Votre conseiller de proximité : M. Alexandre Yacoub – 06.23.42.46.55

Mutualia Alliance Santé - Agence de Saintes, 1 boulevard Vladimir

Informations : Pour la résiliation de votre ancienne complémentaire santé Mutualia s'occupe de tout. Depuis le 1er décembre 2020, vous avez la possibilité de résilier à tout moment votre contrat d'assurance santé complémentaire à partir d'un an d'ancienneté.

SAINT-VAIZE

Dimanche 5 septembre

BROCANTE-VIDE GRENIER

**Organisée par l'association "Nounous et
Bout'choux"**



Professionnels et particuliers 2,50€/ml

6h-18h buvette, restauration

Réservation : 06 04 48 24 50

06 02 23 42 92